

Montenescourt, le 22/11/2019



27 NOV. 2019

Le Président

à

**Entreprise Les délices des 7 Vallées
Zone Ecopolis
62127 TINCQUES**

Objet : Projet d'agrandissement. Besoin en eau

Réf : V/ mail du 04/11/2019

Affaire suivie par Yann CANDELIER

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet d'agrandissement de votre entreprise « Les Délices des 7 Vallées » à Tincques pour lequel vous sollicitez de notre part une fourniture d'eau de 200 m³/jour (exceptionnellement 250 m³/j), je vous informe que les besoins actuels de l'ensemble des abonnés de la commune de Tincques sont en moyenne de 160 m³/j, dont 60 m³/j pour votre entreprise.

Nous pouvons, dans un premier temps, vous fournir 80 m³/j en plus des 60 m³/j actuels, soit un total de 140 m³/j.

Un projet d'interconnexion entre les communes de Tincques et de Chelers, actuellement en cours d'étude, permettra de sécuriser le forage de Tincques et de vous apporter le besoin d'eau supplémentaire pour atteindre les 200 m³/j demandés.

Cette interconnexion devrait être opérationnelle pour le second semestre 2020.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Syndicat des Eaux
des Vallées du Gy et de la Scarpe
34 rue Principale
62123 MONTENESCOURT
Tél : 03 21 48 61 85
Alain BAILLEUL

Copie adressée à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Les Campagnes de l'Artois